

Retour à Voltaire

Ce texte est le fruit d'un retour. Plus de quarante années après avoir quitté le lycée, me voilà relisant pour la première fois Voltaire ou plutôt le lisant de manière très partielle, mais avec des yeux neufs et une intention nouvelle. Sa "mise en quarantaine" ne fut certes pas pour moi un oubli. Cependant, lorsque André Magnan, que j'ai connu jeune professeur et qui me fit aimer les lettres en ces lointaines années, m'a demandé, à l'occasion de ce débat des *Cahiers Voltaire*, de m'intéresser aux écrits "économiques" de cet auteur, j'avoue qu'aucun souvenir précis sur ce thème ne me vint alors à l'esprit. J'avais plutôt en tête Cantillon, Boisguilbert, Quesnay, Turgot, Condorcet et d'autres encore — voire Rousseau en raison de son article "économie politique" de *l'Encyclopédie*. Voltaire, lui, n'appartenait pas à ma liste personnelle des "penseurs de l'économie" et il en est de même, semble-t-il, pour les historiens des idées spécialistes de ce domaine. Il est vrai que son nom apparaît une trentaine de fois dans *Une histoire intellectuelle de l'économie politique* au XVII^e-XVIII^e de Jean-Claude Perrot, mais c'est toujours "en passant" (comment en effet l'éviter ?) — jamais pour évoquer un quelconque apport de Voltaire à cette discipline alors naissante. Je me garderai bien de me poser en spécialiste pour juger si cette "éviction" est justifiée ou non et me contenterai ici de livrer mes

impressions immédiates de lecteur, formé notamment à la discipline économique, à partir d'une mince sélection de trois ou quatre entrées de cette masse abécédaire dont les éditeurs de Kehl firent son "dictionnaire philosophique". Relèvent peu ou prou du champ défini pour ce débat les articles : *Argent*, *Économie* — entrée divisée en *Économie domestique* et *De l'économie publique* — et *Luxe*.

Argent

Cet article pourrait avoir pour titre, n'était le caractère sans doute trop contemporain de l'expression : *Les comptes de la puissance*, titre de l'excellent livre que François Fourquet consacra naguère à la naissance en France de la comptabilité nationale et du plan. Lorsque, en effet, Voltaire écrit : "*Philippe II, maître de l'Espagne, du Portugal, des Pays-bas, des Deux-Siciles, du Milanais, de quinze cents lieues de côtes dans l'Asie, et des mines d'or et d'argent dans l'Amérique, fut le seul riche, et par conséquent le seul puissant en Europe*"; puis, citant César : "*Avec de l'argent on a des soldats, et avec des soldats on vole l'argent*", l'essentiel paraît être dit. Argent, or, monnaie, richesse d'État et puissance militaire semblent s'impliquer et s'alimenter réciproquement. Cependant, suivant la pente d'une interrogation qu'il impute rhétoriquement à son lecteur ("on demande", "on veut savoir", "votre curiosité", etc.), Voltaire emprunte et suit le chemin de la circulation de l'or et de l'argent et donc celui du commerce. Incidemment,

ce lecteur apprend alors ce que seraient devenus ces trésors que l'on attribue au roi Salomon, que la monnaie frappée n'exista pas de tout temps, que cette dernière peut être altérée (dévaluée), que parfois le cuivre, certaines coquilles ou le papier en firent office. *Argent* est en réalité un récit, celui des aventures monétaires de l'or et de ses avatars, métalliques ou non, de sa concentration première (les mines de Salomon ou celles de Philippe II), de sa dispersion et de sa concentration seconde *via* le commerce (Angleterre, Hollande, France...), voire de sa disparition partielle une fois "*perdu en dorure*" ou "*englouti dans l'avare mer*". Il y a dans cette dernière notation une condamnation quasi "keynésienne" du thésaurisateur ou tout simplement de l'avare — l'argent doit circuler pour alimenter le commerce et donc produire la richesse. La différence — de taille — avec Keynes est qu'ici, seule la richesse d'État est envisagée, peu distincte de celle du Prince. De celle des sujets du Prince ou de leur infortune, rien n'est dit. Si évoquer les *Comptes de la puissance* m'est venu à l'esprit, c'est aussi en constatant, avec une certaine surprise, combien l'aspect comptable, la précision chiffrée, importe à Voltaire. Ce souci de précision numérique, même s'il est sans doute partiellement illusoire compte tenu de la fragilité des données disponibles, n'est cependant pas aveugle et conduit Voltaire à discuter des estimations hasardeuses du "trésor du roi Salomon" et à se moquer gentiment des "*jeunes bacheliers d'Oxford et de Sorbonne [qui]*

font ce compte tout courant". En ces temps que nous connaissons de feinte ou de prétendue assurance statistique, je trouve ce scepticisme très lucide. Ces "jeunes bacheliers" ne seraient-ils pas tel ou tel de nos modernes "économistes"?

Économie domestique

Contrastant avec la rubrique précédente, cette entrée magnifie la richesse hors commerce, or et monnaie, c'est-à-dire l'autarcie domaniale. La figure admirée est celle du "vénérable patriarche", non point celui de la Bible errant dans le désert comme les actuels "Arabes bédouins", mais le bon cultivateur, gérant ses terres en agronome avisé. Bien qu'à aucun moment cet auteur et cette œuvre ne soient cités, le bon cultivateur jouissant "*dans son domaine d'une souveraineté réelle, qui ne sera soumise qu'aux lois*" me rappelle l'*Économique* de Xénophon et, plus largement, le clivage *oïkos/polis* de l'Antiquité athénienne. Rien de précis cependant n'est dit sur la condition des "sujets" ou domestiques de ce cultivateur, souverain en son domaine. Mais, bien sûr, une telle félicité ne saurait durer. Le fils, pour une charge qui à terme donnera un *titre* à son propre fils, vend sa terre et se rend à la ville. Or, la ville n'est qu'illusion : tout doit y être monnayé et au prix fort. Quand il pouvait nourrir soixante personnes à la campagne, il n'en nourrit plus que six à la ville, à revenu monétaire égal, et quand sa propre épouse, qui est issue de la ville, n' imagine plus que luxe, sa ruine est certaine. Son fils à la fin, qu'il

voyait noble, porte désormais la livrée. Du grand-père au petit-fils, du cultivateur au domestique, la déchéance est totale. Telle semble être la loi “économique” de la ville. Ici pourtant une question me vient : et si la “ville”, comprenons Paris, n’était que le nom d’emprunt, générique, de la vanité des mœurs de cour et du luxe ? J’y reviendrai.

De l’Économie publique

“La dette immense de l’Angleterre et de la France prépare à ces deux nations, non une ruine totale ou une décadence durable, mais de longs malheurs et peut-être de grands bouleversements.” Cette troublante prophétie qui semble anticiper la Révolution et que j’aurais aimé attribuer à Voltaire n’apparaît en fait qu’au début d’une longue note posthume signée de la lettre (K) dans le document que j’ai sous les yeux. Selon toute vraisemblance, Condorcet en est l’auteur et elle fut rédigée (vers 1780-85 ?) pour l’édition de Kehl. Son style très ordonné et quasi syllogistique tranche avec celui “foisonnant” de V. Néanmoins, cette première phrase constitue bien une sorte de résumé, amplifié dans ses conséquences, de l’argument central du texte principal lui-même.

La question de la dette d’État en France et en Angleterre, et de son difficile remboursement, court en effet tout au long du texte de Voltaire. *De l’Économie publique* traite principalement des *Finances publiques*. Cependant, en-deçà de la dette, c’est aussi la question du

risque de la transaction monétaire, de son incertitude, qui est envisagée. *A contrario*, lorsque Voltaire écrit, prenant le cas, exemplaire à ses yeux, de l’Angleterre : “*Tout possesseur de terres est certain de jouir de son revenu, aux taxes près imposées par ses représentants en parlement, c’est-à-dire par lui-même*” [j’entends ici la protestation de Rousseau !], on peut comprendre, si le propriétaire est aussi exploitant, que le *revenu* est ici “réel” et comme tel certain ; que seule une part devra et *pourra* en être monnayée pour payer les taxes. C’est ce revenu agricole qui permet au “patriarche” de Voltaire, sans passer par le marché, de nourrir avec certitude soixante personnes et de se nourrir lui-même.

Et même si la totalité de ce revenu est monnayée, la “substance” de son commerce apparaît plus réelle et plus “essentielle” que celle de tout autre commerce, car “*tous sont des joueurs, hors le cultivateur qui fournit de quoi jouer*”. Cette conception du “réel”, de la terre comme substance ultime de la richesse, est évidemment physiocratique. Même si, dans l’éloge qui est fait du statut indépendant de la Banque d’Angleterre, “*qui ne pourrait faire plus de billets qu’il n’en faut sans perdre [son] crédit*”, un éloge plus général de l’extension du commerce, *via* la création monétaire, quel qu’en soit l’objet, semble se dessiner, c’est encore la terre qui demeure en réalité le socle premier de la richesse.

Il faut comprendre ainsi, je crois, que “*L’Angleterre, quoi qu’on en dise, voit*

donc son opulence assurée tant qu'elle aura des terres fertiles, des troupeaux abondants, et un commerce avantageux". Car le "commerce avantageux" dont il est ici question, sans que son contenu soit qualifié, reste significativement *extérieure*. L'opulence visée est, encore une fois, celle de l'État, de l'Angleterre, y compris l'excédent de sa balance commerciale (c'est cela le "commerce avantageux"), et non celle des sujets, des Anglais. De la même manière, si la France a absorbé en moins de dix ans le choc désastreux du système de Laissez-faire (Law), écrit Voltaire, c'est parce qu'un "*bon pays se rétablit toujours par lui-même, pour peu qu'il soit tolérablement régi [et qu'un] mauvais ne peut s'enrichir que par une industrie extrême et heureuse*"! Ce "bon pays", la France mais aussi l'Angleterre, est lesté par la certitude de sa richesse agricole, celle de ses terres fertiles, et, tel un magot, se redresse toujours en dépit des tentatives contraires de ses dirigeants pour le mettre à bas. Inversement, un "mauvais pays", comme la Hollande qui "*est une foire continuelle*", sera soumis aux heurs et malheurs de son "industrie", au caractère essentiellement incertain de son commerce, et il en sera donc de même pour l'assise de l'impôt qui en découle.

Luxe

"On a déclamé contre le luxe depuis deux mille ans, en vers et en prose, et on l'a toujours aimé." Tel est le paradoxe qu'affronte Voltaire, en se situant, me semble-t-il, dans une voie "moyenne":

non pas en partisan affirmé du luxe, mais en commentateur ironique des ennemis du luxe. La question de la définition est évidemment première. Le texte en fournit trois :

- est luxueux ce qui vient d'ailleurs, que ce soit par la conquête guerrière et la prédation, comme chez les Romains, ou par le commerce comme chez les Hollandais : le coton (d'Égypte ?) pour les uns ou le tissu de Damas pour les autres, et bien sûr l'or, l'argent et toutes sortes de pierres précieuses pour chacun.

- est luxueux ce qui excède le nécessaire. *A priori*, les deux définitions ne coïncident pas. Cependant, derrière le nécessaire se profile l'habituel ou l'habitude, ce qui convient usuellement à une *condition*. Labourer, "*en bel habit, avec du linge blanc, les cheveux frisés, voilà certainement le plus grand luxe*". C'est alors importer dans les champs l'inhabituel, ce qui vient d'ailleurs, ce qui convient à la cour ou à la ville. On peut voir que ces deux premières définitions se rejoignent, au moins partiellement.

- est luxueux ce "*dont un petit nombre d'individus seulement peuvent jouir*", ce que seuls les très riches peuvent se procurer. Cette troisième définition n'apparaît cependant qu'*in fine*, et à nouveau en note. Son style d'abord me la fait attribuer encore à Condorcet, mais aussi une position de fond qu'elle contient, sur laquelle j'aimerais m'attarder et conclure.

Nommer luxe ce qui peut "*rendre la vie agréable*" au plus grand nombre, ce serait

simplement nommer la *“suite naturelle des progrès de l’espèce humaine”* écrit (vraisemblablement) en substance Condorcet. Voltaire en serait assurément d’accord. De la même manière, condamner les riches de ce qu’ils usent de leur richesse, comme le font les *“moralistes”*, est vain, nous dit Condorcet, en écho à Voltaire, qui écrit : *“Condamnez les brigands quand ils pillent ; mais ne les traitez pas d’insensés quand ils jouissent”*. Sur ces deux points, la différence entre nos deux auteurs n’est que de style. Mais lorsque Condorcet invite les moralistes à *“adresser leurs sermons aux législateurs”* afin que de bonnes lois puissent détruire la (trop ?) *“grande inégalité de fortune”* et par là-même le luxe comme *“superfluités dont un petit nombre d’individus seulement peuvent jouir”*, il me semble que nous quittons Voltaire. Car la *“grande inégalité de fortune”*, en tant que telle, ne l’indigne pas. Sa position sur la question de la *“répartition des revenus”*, pour exprimer la chose en termes contemporains, est assez claire lorsqu’il écrit par exemple : *“Qu’est-ce qu’un État riche et bien organisé? C’est celui où tout homme qui travaille est sûr d’une fortune convenable à sa condition, à commencer par le roi et à finir par le manoeuvre.”* Assurer à tout homme une possible sortie de sa condition ne paraît pas être ce que Voltaire attend d’un tel État, et moins encore une quelconque égalisation des dites conditions et fortunes. Peut-être est-ce là ce que la déchéance de la famille du *“vénérable*

patriarche” pouvait signifier. À trop vouloir s’élever, on se consume en croyant pouvoir accéder à ces *“superfluités dont un petit nombre d’individus seulement peuvent jouir”*, c’est-à-dire au luxe vrai de la cour et de la ville. Entre Voltaire et Condorcet, il me semble entrevoir, de manière anticipée et donc anachronique, ce qui sépare la *“droite libérale”* de la *“gauche”* tout aussi *“libérale”*. Je laisse la question et sa réponse aux spécialistes. Comme je laisse aux spécialistes le soin d’infirmier ou de confirmer que les conditions et les activités *“intermédiaires”* — artisans, domestiques, etc. — n’intéressent que peu Voltaire. Ces *“invisibles”*, qui pourtant participent notamment à la substance du luxe, sont, me semble-t-il, les grands oubliés des quelques textes ici examinés, comme le sont, soit leurs produits, soit leurs services. Je n’attendrai pas quarante ans pour savoir s’ils le sont de tous.

Pierre Dumesnil